



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné,,
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de l'aide à l'acquisition.

Je m'engage sur l'honneur à :

- ne percevoir qu'une seule aide par foyer de la part de Saint-Brieuc Armor Agglomération concernant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo
- ne pas revendre ou céder ledit vélo dans les trois ans sous peine de restituer l'aide perçue
- répondre à un questionnaire mobilité en ligne ou par courrier dans l'année suivant le versement de l'aide

Fait à

Le

Signature

Dossier complet à retourner via le formulaire en ligne.

Si vous n'êtes pas en mesure de remplir le formulaire en ligne, vous pouvez contacter
Solenn OLLIVIER au 02 96 77 20 29

Information : Procédure de paiement selon les règles de la comptabilité publique : le délai de versement est estimé à 2 mois.

Attention : Tout dossier incomplet vous sera retourné.

Les dossiers sont gérés dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des fonds annuels disponibles.